

Plan départemental de sauvegarde et de relance : plus de 150 M€ d'engagement à court terme par le Département !

1 DOCUMENT - Publié le 19 mai 2020



20200519_FP_Plan_de_relance.pdf
(.pdf, 191,8 Ko)



TÉLÉCHARGER

Au début de la crise sanitaire liée au Covid-19, le plan de continuité du service public départemental a été activé afin de garantir l'exercice des missions socles du Département : maintien du système d'information et de l'accueil téléphonique, instruction et paiement des allocations individuelles de solidarité, aide sociale d'urgence, protection de l'enfance, sécurité des infrastructures et des routes, maintien de l'activité du Laboratoire départemental...

La période de déconfinement ouvre une nouvelle phase avec la mise en place du Plan départemental de sauvegarde et de relance de l'activité économique et de l'emploi. La pandémie de Covid-19 met en difficulté les TPE et les PME de la Dordogne qui vont être durablement touchées dans leurs capacités financières.

Aussi, ce plan de sauvegarde départemental va permettre d'accompagner le tissu économique de notre territoire dans les semaines et les mois qui viennent.

Dans le domaine du BTP, ce sont plus de 160 chantiers qui vont être prochainement lancés, compris entre quelques milliers d'euros jusqu'à 40 000 € HT, permettant ainsi aux entreprises de toute taille de répondre, via des consultations simplifiées dans le respect du Code des marchés publics, pour favoriser la réactivité des candidats.

Au total, ce sont 150 millions d'euros qui seront injectés dans l'économie départementale, grâce à cette stratégie globale au service des territoires, des entreprises et de l'emploi :

- › Routes et bâtiments départementaux : 57,6 M€
- › Numérique : 40,0 M€
- › Périgord Habitat : 34,0 M€
- › Aides aux communes : 15,0 M€
- › Habitat privé : 3,0 M€
- › Fonds de soutien : 1,5 M€
- › Autres : 3,0 M€